

Luxembourg, le 8 juin 2016

Monsieur Mars DI BARTOLOMEO
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures :

« La présidence néerlandaise du Conseil de l'Union européenne a récemment lancé un challenge baptisé « European Truck Platooning ». Il s'agit d'un essai visant à regrouper des camions par pelotons et permettant ainsi d'automatiser certaines parties de leur conduite, en l'occurrence l'accélération et le freinage tandis que le chauffeur ne s'occupe que de la direction du poids lourd.

Grâce à des nouvelles technologies de communication V2V « Vehicule to Vehicule », les camions maintiennent une seconde d'écart entre eux et forment ainsi un convoi compact. Cette façon de rouler diminue la résistance à l'air et permettrait aux camions concernés de réduire leur consommation de carburant de 15%.

Considérant que l'article 141 du Code de la route luxembourgeois prévoit que « les conducteurs de véhicules automoteurs doivent, lorsqu'ils circulent en dehors d'une agglomération, maintenir par rapport au véhicule qui précède une distance correspondant à un temps de parcours d'au moins deux secondes », il est probable que, si cette nouvelle façon de conduire connaîtra un franc succès dans le secteur de la logistique, les camions concernés ne seront pas autorisés à traverser le Luxembourg.

Dans ce contexte et au vu des résultats très prometteurs de ces essais, j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures :

- *Monsieur le Ministre peut-il m'informer si une demande de dérogation lui a été adressée de la part des participants du challenge pour traverser le Luxembourg ? Dans l'affirmative, quelle suite y a été donnée ?*

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

- *Monsieur le Ministre, connaît-il le « platooning » et estime-il que cette façon de conduire en convoi pourrait voir le jour sur nos autoroutes ?*
- *Vu l'importance que le Gouvernement porte au secteur de la logistique, notamment avec la construction de la plateforme multimodale à Bettembourg, Monsieur le Ministre est-il favorable à une adaptation de la législation si ce nouveau genre de conduite se répand?*
- *Est-ce que l'infrastructure de la nouvelle plateforme multimodale à Bettembourg est adaptée aux types de véhicules et remorques utilisés lors des « platooning » ?»*

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.

Gusty GRAAS
Député